

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 3

Artikel: La clef du calendrier
Autor: C.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Parce que!... Mais, en attendant, qu'est-ce qu'il faut lui dire de ta part à ta petite sœur?
 — Qu'est-ce qu'y faut lui dire?
 — Oui.
 — Eh bien... Y faut lui dire?... bon retour!
 (Authentique.)

LE COMMIS-VYAGEUR

PLUSIEURS de nos lecteurs nous demandent, depuis un certain temps déjà, de reproduire la chanson suivante, que publia jadis le *Conteur*:

L'auteur de ces vers était Marc Marguerat, de Lutry, que sa double qualité de charonnier-poète et de boulanger fit surnommer le « Reboul vaudois ».

On se souvient que Marc Marguerat fit longtemps partie du Grand Conseil, qu'il présida un an. Il fut aussi, durant de longues années, président de la Société cantonale des Chanteurs vaudois.

*

(Air : *A soixante ans, etc.*)

Que de couplets profanés dans la rue,
 Que de rimeurs dégoûtés du métier;
 L'un attendait des bravos : on le hue;
 L'autre de l'or : il s'en va mendier.
 Pour m'éviter une douleur pareille,
 Je m'étais dit : N'écris plus, sur l'honneur.
 Mais aujourd'hui, ma muse se réveille; } bis
 C'est pour chanter le commis-voyageur.

Devant l'hôtel, il arrive en voiture,
 Toujours bien mis, coiffé d'un chapeau noir;
 Regardez-le descendre avec mesure,
 A table d'hôte, ensuite il va s'asseoir;
 Avant d'aller saluer la pratique,
 Dans une glace, il jette un oeil rêveur:
 Brosse, parfums, faux-cols et cosmétique, } bis
 Ne quittent point le commis-voyageur.

— Bonjour, monsieur, comment vont les affaires?
 — Bien doucement; l'argent ne peut rentrer.
 — Ah! je le sais, mais ce sont des misères
 Qui ne devraient jamais vous tourmenter,
 Car on connaît votre nom honorable.
 Aussi, mon cher — mais c'est une faveur —
 J'ai là pour vous un parti remarquable! } bis
 — Qu'il est gentil, ce commis-voyageur!

Regardez-ça, force, beauté, souplesse!
 D'une offre ainsi combien seraient ravis!
 Et les maisons dont vous avez l'adresse
 Ne peuvent pas vous servir à ce prix.
 — Une autre fois... assez de marchandise.
 — Voyez, touchez! que c'est beau! quelle ampleur!
 Vanter toujours, quoique le client dise; } bis
 C'est le talent du commis-voyageur!

Au restaurant conduisant sa pratique,
 D'un vieux flacon, il fait gaîment les frais.
 Si par hasard on parle politique,
 Voulanter laisser aux autres le succès,
 Il est charmant, plein de nobles pensées,
 Parfois léger, sérieux ou farceur,
 De son client, adopter les idées, } bis
 C'est le drapeau du commis-voyageur.

Peut-être un jour — qui sait ce que nous garde
 Un avenir que tous nous ignorons? —
 Puisque l'amour va descendre la garde,
 Il offrira des filles aux garçons.
 L'article ira! mais que les dots soient belles,
 Car de nos jours l'or a tant de douceur,
 Que, grâce à lui, les coeurs les plus rebelles } bis
 Se rendront tous au commis-voyageur!

Juin 1864.

MARC MARGUERAT.

DAVID-FRANÇOIS ROSSET

LA Société d'histoire de la Suisse romande a entendu, le 9 décembre dernier, la lecture d'un intéressant travail de M. W. Charrière de Sévery sur le « Livre de mémoire de noble David-François Rosset, commencé en 1695. » Nous sommes en mesure, grâce à l'obligeance de l'auteur de ce travail, de publier ici quelques extraits du journal de celui qui était le grand-oncle du patriote Ferdinand Rosset, lequel, ac-

cusé de sédition par le gouvernement de Berne, s'échappa, avec Müller de la Mothe, de la forteresse d'Aarbourg, d'où il gagna les Etats-Unis où il mourut de chagrin, dit-on.

David-François Rosset, lui, ne se fit jamais remarquer par quoi que ce soit de séditieux dans sa conduite, et encore moins dans ses écrits. En ce Lausannois de l'ancien régime, qui fut « justicier », châtelain de Montherond, membre du Deux-Cents, capitaine de compagnie, puis commandant d'un régiment des fusiliers du Pays-de-Vaud, le livre de mémoire nous montre le modèle parfait de l'homme juste et craignant Dieu. Si marqué était l'esprit de dévotion de David-François Rosset qu'il imprime quelque monotone aux pages où il note les événements de sa vie. Il suivait d'ailleurs en cela l'exemple de son père, dont il continua le journal, commencé en 1662.

Voici en quels termes est relaté le mariage du pieux Lausannois :

Le 31 mars 1705 Dieu m'a fait la grâce de m'appeler en son saint estat de mariage avec vertueuse Demoiselle Esther Seigneux, fille du noble et vertueux Pierre Seigneux, contrôleur substitué à Lausanne, et de N. et vertueuse Susanne des Bergières. Nous avons été épousés par mon cher et bien-aimé frère Binjamin Rosset dans l'église d'Eschandens, nous avons fait nos noces dans la maison seigneuriale de mon très-cher et bien-aimé frère Jean-Louis Rosset, seigneur du dit Eschandens avec tous nos bons parents et amis. Je prie le Tout-Puissant qu'il nous fasse la grâce de vivre longuement et heureusement ensemble en son amour et en sa crainte et enfin pour sa gloire.

Neuf mois après ces saintes noces, jour pour jour, naissance d'un premier fils :

Le 31 décembre par un vendredi, sur le signe de l'écrivisse, entre les 4 ou 5 heures du soir, Dieu nous a bénies d'un fils qui s'appelle Pierre-Antoine-Louis. Ses parains et maraines ont été... Je prie Dieu qu'il lui plaise de le bénir et lui donner sa crainte et son amour, dans lesquelles vertus je le prie de me faire la grâce de l'élever.

Les autres naissances (il y en eut encore six) sont notées dans le même ton, avec de légères variantes. Il en est de même des décès :

Le 27 avril 1715 Dieu par sa sainte volonté ayant retiré à Luy mon cher fils Samuel-François, l'a élevé dans sa gloire et fait participant du bonheur éternel. Dieu qui m'a voulu châtier en me privant de ce cher enfant, veuille m'avoir châtié en père débonnaire et non point en juge irrité; j'adore ses voies, je le prie de me consoler et permettre que sentant le coup dont il luy a pleu de me frapper, revenant à moy-mesme je m'humble sous sa puissante main et profite à salut de cette épreuve, en sorte que me convertissant à luy chaque jour, de ma conduite passée à une vie qui lui soit agréable, avançant ma course je la finisse avec joie et j'obtienne enfin de sa grâce le salut lorsqu'il luy plaira de me retirer du monde pour me faire participant de la vie éternelle et du même bonheur dont mon cher enfant jouit et jouira aux siècles des siècles, amen. Dieu m'en fasse la grâce.

Noyées dans des oraisons de ce genre, les annotations relatives aux mariages, aux naissances et aux décès, remplissent presque tout ce journal. De Davel, pas un mot. Deux ou trois pages sont consacrées aux récits des guerres de Villmergen. Dans d'autres, David-François Rosset relate quelques phénomènes astronomiques ou climatériques:

Le 12 mai 1706, il est arrivé un éclipse de soleil surprenant et si grand que les plus anciens ne se sont pas souvenus d'en avoir oy parler d'un semblable. Il a commencé à neuf heures du matin et a duré jusqu'à 11 heures. (Durée de l'occultation et non de la totalité de l'éclipse.) Il est arrivé une nuit si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la lune (Rosset fait erreur ici encore, la lune se présentant à la terre pendant une éclipse par la face sombre.) Les étoiles se voyaient toutes, les chauves-souris volaient comme de nuit et les rosées sont tombées sur la terre. La pluspart des paysans ont cru que c'estoit la fin du monde.

1708. — Nos deux derniers élés particulièrement celui de 1706 (?) ayant été assez dérégis par rapport à la grande et excessive chaleur qu'il a fait et qui a produit quantité de maux contagieux comme flux de sang, dont quantité sont morts, notre hiver l'a été aussi en 1708, et au lieu d'un froid supportable, il s'est poussé si haut et si fort augmenté que les plus anciens n'ont pu dire avoir jamais vu un si grand froid; les effets en ont été fort extraordinaires; plusieurs personnes sont mortes de cette rigueur et d'autres ont eu des membres gelés. Les arbres et les plantes en ont généralement souffert, en sorte qu'il n'y a eu que les plus gros et les plus durs qui aient résisté....

1709. — Le 30 avril par un mardi au soir le tonnerre et le feu du ciel est tombé par la toute puissance de Dieu avec tant de véhémence sur l'escrerie du château de Lausanne dans le temps que le valet de Mgr le Baillif Sinner donnait à souper aux chevaux, la vapeur a été si forte et si près de luy qu'il est évanoui sur le grenier à foins, de là a passé en bas et a étouffé un cheval au milieu de deux autres sans qu'on luy aye reconnu aucun coup; on l'a ouvert sur le champ, son sang s'est trouvé tout pris et figé. Le tonnerre doit avoir fait beaucoup d'autres ravages dans l'escrerie, entre autres est entré dans un buffet qu'il a ouvert et a fondu le bout de la lame de l'épée du valet dans son fourreau. On a sonné le feu, mais qui n'a pas duré, Dieu soit loué, une grande pluie étant arrivée sur le champ; le valet est revenu après la saignée.

Nous avons eu encore quelques moments de chaleur jusqu'au milieu de juin, et toujours du froid, ce qui a donné lieu aux pleurésies dont quantité sont morts. Dieu par sa grâce, etc...

Le 3 de May par un vendredi au matin, Dieu par sa grâce m'a bénit encore d'une fille qui est venue sur le signe du scorpion...

David-François mourut en 1762, âgé de 86 1/2 ans. Son journal va jusqu'en 1758. Un de ses fils le reprend et le poursuit jusqu'à l'année 1774, où il mentionne, à la date du 5 janvier, la mort d'un oncle frappé d'une attaque d'apoplexie. « Sa mort, écrit-il, nous fait perdre L. 9000 qu'il nous devait pour avoir payé ses dépêches, pour sûreté de quelle somme nous n'avions de ressource que sur la substitution qui devait lui parvenir si il eût survécu à M^{le} Seigneux de St-Laurent. » David-François eut vu dans cette grosse perte un juste arrêt du Ciel et n'eût pas manqué de le dire; mais son fils, autant que nous pouvons en juger par ses notes, ne pèche pas par excès de religiosité; et puis l'on était à la fin du 18^e siècle!

Embrassant une période de plus de cent ans, ce « Livre de mémoire » méritait d'être tiré de l'oubli. Il caractérise d'une façon vivante l'esprit dont était animée une famille qui a honoré notre pays et lui a donné nombre de magistrats, de soldats, de professeurs et d'écclesiastiques distingués.

Ajoutons qu'on voit encore les armoiries des Rosset à l'entrée de l'église de St-François.

LA CLEF DU CALENDRIER

Un de nos abonnés de Genève nous adresse les lignes suivantes :

A diverses reprises, l'un de vos collaborateurs a publié des articles touchant le calendrier.

Si vous pensez que cela intéresserait vos lecteurs, en voici un qui peut avoir son utilité. C'est un moyen fort simple de déterminer le jour de la semaine correspondant à une date quelconque du calendrier grégorien (le nôtre).

Voici ce moyen :

Soit A, l'année proposée, et N, le rang du jour cherché dans la dite année.

Il suffit de calculer l'expression

$$A + N + \frac{A - 1}{4} + \frac{A - 1}{400} - \frac{A - 1}{400}$$

en négligeant tout les restes des divisions; puis, de diviser le résultat obtenu par 7. Le reste de la division donnera le rang du jour de la semaine en commençant par dimanche = 1.

S'il n'y a pas de reste, le jour correspondant est évidemment le septième, soit *samedi*.

Ex. : 14 avril 1803.

$$\begin{array}{r} A = 1803 \\ N = 104^{\text{me}} \text{ jour de l'année} \\ \hline A - 1 \\ \hline 4 \\ \hline 400 \\ \hline 2361 \\ \hline A - 1 \\ \hline 100 \\ \hline 2343 : 7 = 334, \text{ reste } 5. \end{array}$$

Le 14 avril 1803 était donc le 5^{me} jour de la semaine en commençant par dimanche, donc *jeudi*.

N.-B — Le quotient 334 ne joue aucun rôle dans la solution. C. B.

Explication. — Un garçonnet se promène avec son père à Vidy.

A la vue des grands peupliers qui bordent le rive, l'enfant demande.

— Dis, p'pa, qu'est-ce qu'il est que ces arbres ?

— Ça, mon cheri, ce sont des peupliers.

— Des peupliers!... Alors, c'est pourquoi faire?

— Eh bien, on les coupe et on en fait des planches de sapin.

Fausse direction. — Cité comme témoin en tribunal, un brave homme est questionné par le président.

— Veuillez, demande celui-ci, me dire comment la querelle s'est engagée.

— Eh bien, voici les expressions dont s'est servi le prévenu, Mossieu le président, vous êtes un imbécile.

Rires à la tribune publique. Ce que voyant, le président se tourne vers le témoin :

— Adressez-vous aux jurés, s'il vous plaît.

RIEN DE CHANGÉ

Ouh ! ces Lausannois d'aujourd'hui, quels remueurs de terre ! s'écrient, à la vue des transformations importantes que subit actuellement notre cité, certaines personnes qui ne peuvent prendre leur parti de la disparition du précédent « bon vieux temps ».

Qu'ils nous pardonnent, mais ces braves gens sont simplement victimes d'une absence de mémoire. Témoin les lignes suivantes, que, par hasard tout à fait, nous trouvons dans la collection du *Conteur* de 1864, en cherchant la chanson du *Commis-voyageur*, que nous donnons d'autre part, à la demande de plusieurs de nos lecteurs. Elles sont signées L. M.

Les Lausannois de jadis ressemblaient fort à ceux d'aujourd'hui, ce nous semble. Donc, assez de jérémiades comme cela !

« Démolir et construire, construire et démolir, voilà la maladie du jour, voilà l'unique préoccupation du Lausannois.

» La rue Haldimand a été très rapidement achevée. Le nouvel hôtel des postes vient de s'élever en demi-cercle vers la place de Chauderon. La route de la gare est décrétée et, sur son parcours ne tarderont pas à venir se ranger de riches et belles habitations.

» On va démolir les contre-forts de l'église Saint-François. On va badigeonner l'église Saint-Laurent et, croyons-nous,achever la seconde tour de la cathédrale, abandonnée par nos ancêtres.

» Pour éviter la montée d'Ouchy, ce port com-

¹ Il s'agit de l'immeuble où se trouve aujourd'hui la Direction des domaines.

muniquera avec la ville, dans quelques années, par un long tunnel qui débouchera dans une rotonde à 200 pieds au-dessous du sol, et d'où les passagers seront hissés dans un puits s'ouvrant sur la place St-François.

» N'oublions pas qu'un palais-caserne doit remplacer les bicoques où logent nos milices ; qu'un pont suspendu entre le quartier de la Cité et celui de St-Pierre est en incubation dans le cerveau d'un homme habile ; que le vallon du Flon, se comblant chaque jour, deviendra un magnifique terre-plein, qui ne tardera pas à faire regretter la construction du pont Pichard ; qu'un grand quartier étendra bientôt ses superbes villas dans le préde Georgette — où l'on pense placer aussi le théâtre ; — qu'enfin on ne parle plus ici que plan Joël et plan Simond et que Lausanne n'est plus qu'un vaste chantier, peuplé d'architectes, de maçons et de charpentiers.»

Un chroniqueur d'aujourd'hui parlerait-il autrement ?

LA FEMME ET LA LÉGENDE

Il faut avouer que les légendes, souvent si poétiques, manquent parfois de galanterie envers le sexe charmant auquel il est de tradition d'accorder le monopole de la grâce et de l'amabilité.

Voici ce que nous lisons dans la *Revue des traditions populaires*, organe de la Société des traditions populaires, au Musée d'ethnographie du Trocadéro, à Paris.

M. Paul Sébillot a recueilli diverses légendes sur l'origine de l'homme. Le second chapitre contient particulièrement celles qui ont trait à la *création de la femme*.

« Toutes les légendes de la création, dit M. Sébillot, n'attribuent pas une origine commune à l'homme et à la femme : les organisations et les tendances si dissemblables de ces deux êtres ont suggéré à plusieurs peuples l'idée de leur assigner une création différente.

» Parfois, on constate chez le même peuple deux origines successives de la femme : ainsi la tradition rabbinique suppose une première femme faite de terre comme Adam et qui s'appelait Lilith.

» Suivant un ancien ouvrage : *Répertoire des choses humaines*, l'homme fut pétři avec soin par des dieux dans une grosse motte de terre ; il ne restait plus de matière quand il s'agit de faire la femme et l'opération réussit moins bien. Avec les débris furent créées les singes et les pygmées, de sorte que la femme tient le milieu entre l'homme et le singe.

» D'après une tradition picarde, la femme fut créée d'une patte de serpent.

» Les Indiens de Fraser River disent qu'un Indien, esclave d'un sorcier, fut la fuite et, arrivé aux bords du Fraser River, prit un esturgeon et, à l'aide de la magie qu'il avait apprise chez le sorcier, changea le poisson en femme.

» A la Nouvelle-Zélande, la femme avait été créée avec de la terre par la chaleur frissonnante du soleil et de l'écho.

» Lorsque Dieu voulut créer Eve, dit la tradition portugaise, il enleva à Adam une côte, mais un chien survint qui la vola. Dieu courut après lui et, lui ayant saisi la queue, il en fit une femme.

» D'après une seconde version, ce fut un renard au lieu d'un chien ; de là, la malice de la femme.

» Dans une troisième version qu'on retrouve aussi en France, le voleur fut un chat, dont la queue resta dans la main du Créateur ; celui-ci ne voulant pas tirer à Adam une autre côte, fit la femme avec la queue du chat.

» On lit dans un ouvrage rabbinique que Dieu ayant enlevé une côte à Adam et l'ayant posée à côté de lui, un singe adroit l'enleva et se mit à filer à toutes jambes. Un ange courut après et le saisit par la queue ; celle-ci lui étant restée

dans la main, il la rapporta au lieu de la côte. Ce fut de la queue du singe que la femme fut formée, d'où vient — ajoute irrévérencieusement le chroniqueur que nous citons — qu'elle a toujours conservé quelque chose de sa première origine.»

Voilà ce que disent les légendes. On sait ce qu'en vaut l'aune et combien elles sont démenties par la réalité, n'en déplaise à la sagesse des nations.

S'il est une légende à laquelle on puisse attribuer quelque crédit, c'est bien celle que formula jadis un poète, en des vers délicieux, dont notre mémoire, hélas, n'a conservé que le sens. Ce galant poète, contredisant la Bible, elle-même, dit que, lorsqu'il voulut donner naissance à la femme, le joyau de son œuvre, Dieu prit une partie de tout ce qu'il avait créé de plus séduisant, de plus enchanteur. Il broya le tout, et de ce merveilleux mélange sortit l'être adorable auquel l'homme s'est dès lors donné corps et âme, et qui, aujourd'hui, méconnaissant le privilège d'une telle origine et le sceptre de la vraie puissance, croit devoir disputer à ce dernier le hochet symbolique d'un pouvoir absolument imaginaire.

Attente. — Un bœuf s'est échappé des mains de ceux qui le conduisent. Il gambade dans les rues du village, affolant tous les passants. Femmes, enfants, effrayés, se réfugient brusquement dans les maisons. Seuls, quelques citoyens courageux se mettent à la poursuite de l'animal.

Après une chasse acharnée, le bœuf, haletant, épousseté, mais toujours menaçant, est acculé dans une impasse, face à ses assaillants.

Un des paysans est armé d'un fusil.

— Tire donc dessus ! crie une voix.

— Mais oui, tire donc ! Qu'attends-tu, ajoute une autre voix.

Alors, calmement, le porteur du fusil se retourne du côté des interpellants :

— Ce que j'attends?... Eh bien, parbleu, j'attends qu'y se retourne, la sale bête. Je sais ce qu'en vaut le cuir.

Qu'ils sont heureux, les chiens !... — Un chien entre dans un water-closet payant et se permet une petite liberté dont la gent canine est très coutumière.

Alors, la tenancière du kiosque, avec un geste énergique :

— Veux-tu bien partir, sale chien ! Je vous demande un peu... ici ! Quel toupet !

Que de plaisirs à la fois !

Et quels sont-ils, ces plaisirs ? demandez-vous. Voici :

— Au Théâtre, demain dimanche, en matinée et en soirée, *Belle Marseillaise*, le grand succès du jour.

— Mardi, *La Dame de chez Maxim's*, le rire irrésistible. — Jeudi 20, *La Rencontre*, pièce en 4 actes, de Pierre Berton, une nouveauté pour Lausanne.

Dès hier, vendredi, le *Kursaal* nous donne *Badi-geon*, une pièce très gaie et mouvementée, qui fit fureur à Paris, à l'Eldorado. Trois actes, des danses, des costumes spéciaux, beaucoup de vie et de fantaisie. Par dessus le marché, Forrest, clown musical, et Mme Bengal, une excellente chanteuse. — Dimanche, matinée et soirée.

Un véritable succès, au *Lumen*, avec le programme actuel, aussi varié qu'artistique et intéressant. Il faudrait, pour être juste, citer tous les numéros de ce programme exceptionnel.

Même chose, d'ailleurs, au *Lux*, dont les fidèles vont toujours en augmentant. La richesse des programmes et leur variété ne le céderont en rien à leur actualité.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.